



Procès-verbaux Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls

SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 9 SEPTEMBRE 2025

Tenue à la salle du conseil de la Municipalité du Village de Roxton Falls à 18H30

N° de résolution
ou annotation

À laquelle sont présents

Les membres du CA: M. Stéphane Beauchemin, président
M. Jean-Marie Laplante, vice-président
Mme Lynda Cusson
M. Pierre Larivière
M. François Gastonguay
M. Pascal Richard (substitut)

Sont également présent(e)s :

Directrice générale et sec.-très. : Mme Angèle Beauchemin
Adjointe à la direction générale : Mme. Peggy Gélinas
et à la comptabilité
Responsables du service d'incendie : M. Guy Cusson, directeur
M. Jannick Beauregard, ass.-directeur
M. Mario Bérubé, chef aux opérations

Formant quorum, l'assemblée est présidée par M. Stéphane Beauchemin, président.

206-09-2025

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 9 SEPTEMBRE 2025

IL EST PROPOSÉ par Jean-Marie Laplante

IL EST SECONDÉ par Lynda Cusson

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'adopter l'ordre du jour du mardi 9 septembre 2025, tel que présenté.

Le point « *varia* » demeure ouvert pour l'ajout possible de point, en cours de réunion.

Adoptée

207-09-2025

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 12 AOÛT 2025

IL EST PROPOSÉ par Pierre Larivière

IL EST SECONDÉ par Pascal Richard

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le mardi 12 août 2025, tel que rédigé.

Adoptée

208-09-2025

ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LA PÉRIODE SUIVANTE : AOÛT/SEPTEMBRE 2025 – AUTORISATION DE PAIEMENT ET RADIATION DES COMPTES

LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES -- AOÛT/SEPTEMBRE 2025 DÉPENSES

Objet	Fournisseurs	Montant
<i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>		
200 Salaires nets pompiers volontaires (Salaires, vac., garde, téléph, form.)		7 573,64 \$
200 Desjardins Assurances (Cotisations RVER - août 2025)		175,36 \$
321 Municipalité Village RF (Frais poste & envoi publipostage pour embauche pompier volontaire)		328,19 \$
331 Cooptel (Services de téléphonie et internet caserne)		74,54 \$
331 Telus Mobilité (Téléphone cellulaire)		119,35 \$
415 Maryse Deslandes Archiviste (Déclassement annuel des dossiers)		894,00 \$
454 MRC d'Acton (Camp 911 – Été 2025)		188,14 \$
527 Sécurité Maska (Remplissage cylindre, inspection et recharge)		222,48 \$
692 Princesse Auto (Visa – gants de nitrile)		27,59 \$
692 Guy Cusson (Costco – gants de nitrile)		17,24 \$
310 Guy Cusson (Frais de déplacement)		43,68 \$
<i>VÉHICULES</i>		
439 Thibault (L'Arsenal - Inspection annuelle des véhicules d'urgences)		1 807,87 \$
525 Carl Thibault (Auto pompe pour réparation compresseur du 584)		1 410,57 \$



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls

526 Pièces d'Auto Acton Roxton Inc. (Filtres et huile pour entretien génératrice du 6282)	16,72 \$
631 Corporation Parkland - Ultramar (Essence)	168,48 \$
965 CTQ (Mise à jour RPEVL)	160,00 \$

BÂTISSE

511 Lettrage Pekott (Enseignes pour stationnement réservé aux pompiers)	603,62 \$
525 Portes de garage MB Inc. (Ajustement du moteur porte de garage)	493,53 \$
681 Hydro-Québec (Électricité caserne)	236,93 \$

IMMOBILISATION

TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS: 14 561,93 \$

ENCAISSEMENTS

03-09-2025 Ville d'Acton Vale (Entraide)	895,37 \$
05-09-2025 Municipalité St-Valérien-de-Milton (Entraide)	2 020,13 \$
08-09-2025 Municipalité de Béthanie (Intervention)	2 868,97 \$

TOTAL DES REVENUS POUR LE MOIS: 5 784,47 \$

IL EST PROPOSÉ PAR Jean-Marie-Laplante

IL EST SECONDÉ par Pierre Larivière

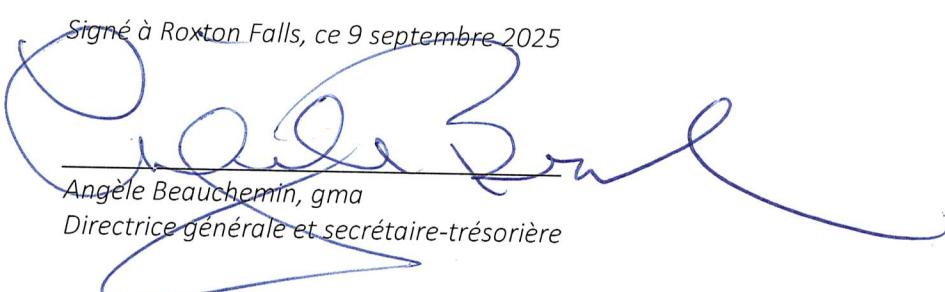
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Angèle Beauchemin, directrice générale et secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

Signé à Roxton Falls, ce 9 septembre 2025


Angèle Beauchemin, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

209-09-2025

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE OU DE SON REPRÉSENTANT

Le directeur dépose son rapport du mois dans lequel il fait mention des interventions qui ont eu lieu au cours des périodes suivantes : août 2025.

Dossiers et achats

- Le directeur informe les élus que le compresseur du camion 584 a été réparé;
- Il y aura des pratiques d'évacuation pour l'école St-Jean-Baptiste, le CPE la Petite Couvée ainsi qu'à l'école des Ménonites lors de la semaine de prévention des incendies du 5 au 11 octobre 2025;
- Les pompiers seront présents lors de la fête de l'halloween le 31 octobre 2025 de 18h00 à 22h00 pour assurer la sécurité dans les rues;
- Le directeur mentionne qu'il a reçu une soumission de la compagnie Tri-Force concernant les travaux d'isolation de la caserne incendie au montant de 46 587,87\$ taxes incluses. Les élus demandent à ce que les travaux soient reportés ultérieurement;
- Il y aura l'achat de deux appareils respiratoires cette année au montant de 25 868,81\$, l'achat sera effectué auprès de la compagnie Boivin & Gauvin Inc. 1200°;
- Une soumission a aussi été demandée à la compagnie Boivin & Gauvin Inc. 1200° concernant l'achat de 8 appareils respiratoires 16 cylindres d'air et accessoires essentiels s'y rattachant au montant de 120 338,58\$ pour l'élaboration d'un règlement d'emprunt pour 2026.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ par Lynda Cusson

IL EST SECONDÉ par Pascal Richard

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter le rapport déposé par le directeur du service d'incendie et d'autoriser les décisions et les dépenses qui en découlent.

Adoptée

210-09-2025

APAM – RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT POUR SERVICE DE CAFÉTERIA MOBILE : ANNÉE 2026

CONSIDÉRANT QU'À compter du 1^{er} janvier 2026, il est convenu de renouveler l'entente de partenariat avec l'APAM (Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie), laquelle offre un service de cafétéria mobile directement sur les lieux d'une intervention;

CONSIDÉRANT QUE la cotisation annuelle 2026 pour l'adhésion à l'entente se détaille comme suit : soit un coût fixe de base de 32 \$ par pompier par année;

CONSIDÉRANT QUE le taux horaire applicable lorsque les services de l'APAM sont requis, est de 130 \$ l'heure;

CONSIDÉRANT QUE la cotisation applicable se rapportant à la répartition avec CAUCA est de 130 \$ pour l'année 2026;

CONSIDÉRANT QU'UN minimum de 3H00 sera facturé pour un appel, même en cas d'annulation en cours de route;

CONSIDÉRANT QUE ce service de cafétéria mobile sera requis principalement pour les incendies de grande importance qui durent habituellement plusieurs heures;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ par Jean-Marie Laplante

IL EST SECONDÉ par Pascal Richard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration de renouveler l'entente de partenariat avec l'APAM pour l'année 2026, laquelle offre sur un site d'intervention, les services de cafétéria mobile au bénéfice des intervenants de l'urgence ainsi qu'aux citoyens sinistrés.

L'APAM sera appelée d'urgence principalement pour des interventions qui se prolongent sur une longue période et/ou lors de sinistre important.

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long retranscrit.

Adoptée

POINT 6

DÉPÔT DU TABLEAU DES REVENUS ET DÉPENSES PROJETÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Dépôt du tableau des revenus et dépenses projetés au 31 décembre 2025.

211-09-2025

OFFRE DE SERVICE DE ITGS – COURRIEL DÉDIÉ UNIQUEMENT À LA RIPI

CONSIDÉRANT l'offre de service de ITGS concernant la mise en place de courriels dédiés exclusivement aux activités de la RIPI de Roxton Falls au montant de 9,70 \$ plus taxes par courriel par mois;

CONSIDÉRANT QUE cette offre inclut l'acquisition d'un nom de domaine au montant de 25,95 \$ plus taxes par année;

CONSIDÉRANT QUE deux adresses courriel distinctes sont nécessaires, soit une pour l'administration municipale et une pour le directeur incendie;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls

IL EST PROPOSÉ par Jean-Marie Laplante

IL EST SECONDÉ par Pierre Larivière

Il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter l'offre de service de ITGS pour la mise en place de deux adresses courriel dédiées exclusivement à la RIPI de Roxton Falls, d'autoriser l'achat de nom de domaine requis pour l'implantation de ces adresses et que les adresses courriel attribuées soient les suivantes : une adresse pour l'administration de la RIPI et une adresse pour le directeur incendie.

Adoptée

212-09-2025

PASSATION DE TITRE ET RESPONSABILITÉ – AUTORISATION, SIGNATURES AUX DIVERS COMPTES

CONSIDÉRANT QUE Mme Angèle Beauchemin a annoncé son départ à la retraite en date du 31 décembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE Mme Peggy Gélinas, nouvellement embauchée, terminera sa période de probation le 27 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu d'assurer la passation des titres, fonctions et responsabilités de la direction générale, ainsi que la mise à jour des signataires autorisés aux divers comptes bancaires et organismes pour et au nom de la RIPI de Roxton Falls;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ par Lynda Cusson

IL EST SECONDÉ par Pascal Richard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration que Mme Peggy Gélinas soit autorisée à la signature aux divers comptes bancaires et organismes pour et au nom de la RIPI de Roxton Falls et soient mises à jour en conséquence, avec prise d'effet à compter du 28 septembre 2025.

La passation des titres, fonctions et responsabilités se feront progressivement jusqu'au 31 décembre 2025, date du départ à la retraite de Mme Angèle Beauchemin.

Adoptée

213-09-2025

ADOPTION DU CALENDRIER DE CONSERVATION DES DOCUMENTS ET AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QU'EN vertu de l'article 7 de la *Loi sur les archives* (RLRQ, chapitre A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;

CONSIDÉRANT QU'EN vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4^o à 7^o de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinée à être conservés de manière permanente;

CONSIDÉRANT QUE la RIPI de Roxton Falls est un organisme public visé au paragraphe 4 de l'annexe de cette loi;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ par Lynda Cusson

IL EST SECONDÉ par Jean-Marie Laplante

Il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Angèle Beauchemin, à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la RIPI de Roxton Falls.

Adoptée



Procès-verbaux Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls

POINT 10

FÊTE D'HALLOWEEN – SÉCURITÉ DANS LES RUES PAR LES POMPIERS

N° de résolution
ou annotation

Information donné par le directeur incendie ainsi qu'un courriel d'information reçu de la Régie de Loisirs de Roxton Falls demandant la présence de pompier lors de la fête de l'halloween le 31 octobre 2025.

214-09-2025

OFFRE DE SERVICE PAR FBL S.E.N.C.R.L. – MANDAT D'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS 2025

CONSIDÉRANT QUE la firme comptable FBL S.E.N.C.R.L. à produit une offre de services pour mandat d'audit des états financiers pour l'année 2025 au coût de 10 300 \$ avant taxes;

CONSIDÉRANT QUE s'il advient un nombre supérieur de 10 écritures de régularisation pour l'exercice 2025, un supplément sera exigé pour combler le travail à compléter.

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ par Jean-Marie Laplante

IL EST SECONDÉ par Lynda Cusson

Il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter l'offre de services présentée par la firme comptable FBL S.E.N.C.R.L. pour l'audit des états financiers de la RIPI de Roxton Falls pour l'exercice qui se terminera le 31 décembre 2025 détaillés comme suit :

- Audit des états financiers, 10 000 \$ avant taxes;
- Application de la norme NCA 600 pour les audits de groupe, 300 \$ avant taxes.

Adoptée

Point no 12

Varia

- Le directeur incendie demande de vérifier auprès de l'école le nombres de personnes présentes à l'école St-Jean-Baptiste de Roxton Falls (enfants et adultes), en vue de la pratique d'évacuation qui aura lieu lors de la semaine de prévention des incendies du 5 au 11 octobre 2025.

Point no 13 - Dossiers et correspondance

- Préparation des données financières – Budget 2026 (adoption le 2 octobre 2025)
- Lettre de services du Québec
- Demandes salariales des pompiers pour l'année 2026

215-09-2025

LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est proposé par Jean-Marie Laplante

Il est secondé par Lynda Cusson

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration de lever la séance à 19H33.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le président ou le vice-président du conseil d'administration est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Stéphane Beauchemin
Président

Angèle Beauchemin
Directrice-générale
et secrétaire-trésorière